

Compte rendu de la DP du 29/09/09

La délégation FO demande pourquoi n'y a-t-il pas d'offre de poste concernant l'EAR ? Certains postes sont déjà pourvus : sur quels critères ? Pourrait-on avoir les fiches de poste de cette entité ???

La responsable de l'EAR Madame Claire Brillaud-Bossu nous a rejoint lors de cette DP pour nous expliquer l'EAR.

L'EAR sera constitué de volontaires agents commerciaux et agents SuGe, il y aura 5 équipes de 14 agent (7 commerciaux/7 SuGe) et des agents de réserve.

Il seront règlementés par le RH 077 sous le régime B25 pour les agents et B10 pour les cadre et Dpx.

Dans un premier temps les agents auront un déroulé semestriel avec les formations nécessaires (relation clientèle; politique SNCF voyage; prise en charge personne a mobilité réduite; gestion de stress et de conflit et sauveteur secouriste.)

Au 1er janvier les agents auront un roulement

Il est prévu 2 équipes le matin (6h00/13h45)

2 équipes de soirée (15h15/23h00)

1 équipe week end matinée

1 équipe week end soirée

Gpt de 4/5 jours suivie de 2 repos.

Mise en place d'une astreinte sur 1 semaine complète (avec indemnité).

Les missions prévues : gérer les flux de situation inopiné et prévu. Pour les entités GL et Transilien.

Les agents des deux services auront un chasuble commun (probablement de couleur violette) pour les situations à forte tension.

Concernant le plan de veille/tandem, la délégation FO demande s'il y a un temps de prévu pendant le service pour réviser ? Sur de nombreux sites, les supports de révision, autre que le mémento et le code de déontologie, ne sont pas disponibles ! Serait-il possible d'y remédier ? Peut-on connaître le critère de sélection des questions et combien seront posées aux agents ?

Il n'est pas prévu d'allouer un temps aux agents pendant leur service pour réviser. Il sera à nouveau distribué sur site des supports de révisions qui seront disponible auprès des Dpx .Trois thèmes seront abordés : Pénal, déontologie, et sécurité du personnel. Toutes les questions sont abordées lors du pdvi. Le chef de brigade répète que c'est un outil pédagogique, et non un « outil de sanction ».

La délégation FO demande pourquoi le nombre d'agent habilité sur un site à sauvegarder les vidéos surveillances est-il limité ? De même, le nombre d'agent habilité à faire des extractions est beaucoup trop faible. Est-ce que les autres agents, non habilités, pourront visionner ces vidéos ??

Le nombre d 'agent est limité pour éviter d'éventuels détournements des vidéos.

Les agents de Persan demandent sur quels critères le chef d'antenne nord ouest, attribue-t-il un budget par site, sachant que la GEXCI est une gratification individuelle ??

**La brigade dispose d'un budget qu'elle alloue à chaque antenne.
Les antennes distribuent en fonction du nombre d'agents sur site.**

La délégation FO demande si des renforts hivernaux sont prévus ?

Les renforts hivernaux seront connus par la direction courant octobre pour la brigade de Chambéry..

La délégation FO demande si un renouvellement des postes Iris est prévu, étant donné le vieillissement des appareils et la communication quasi-inexistante par ce moyen ???

Question du ressort du CHSCT. Néanmoins le CB précise qu'une étude est en cours pour le renouvellement du système, mais que cela coûte très cher.

La délégation FO s'interroge sur le fait que dans les accords cadres agressions, il est demandé la consultation d'un médecin. Un médecin des Unités Médico-Judiciaires, habilité à délivrer des jours d'ITT, est-il considéré par la direction comme un vrai médecin ???

Le médecin des UMJ est un vrai médecin, avec ce qui en découle !

Les agents de Beauvais demandent s'il n'est pas plus logique d'affecter le nouvel agent dans l'équipe composée de 2 qualifications C plutôt que dans l'équipe n'en ayant qu'un seul ?

Il est prévu de détailler les problèmes de Beauvais lors d'une audience.

La délégation FO demande si la brigade favorise ou non le co-voiturage par rapport à la politique de l'entreprise sur l'environnement ?

Oui la brigade est pour le développement durable tout comme l'entreprise. Si rien ne s'y oppose, on peut constituer une équipe en prenant ce paramètre en compte.

INFOS CHSCT

Nouveaux gants:

Suite à une question des représentants FO au CHSCT, plusieurs paires de gants « nouveaux modèles » sont à disposition des agents SUGE de Paris-Nord sur le stand de Tir (faire la demande aux moniteurs), pour qu'ils essaient leur arme avec ce type de gants. En effet il semblerait que ces gants ne permettent pas l'utilisation de l'arme 4ème catégorie. Tout agent essayant ces gants est prié de faire remonter ses impressions à son délégué ou représentant CHSCT FO.

Nouvelle tenue :

Une rumeur circule sur un retard dans l'arrivée de la nouvelle tenue. Les représentants FO au CHSCT ont demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire, pour avoir des infos sur ce sujet. Si la tenue devait réellement avoir du retard à la livraison, les représentants demandent qu'une solution soit trouvée pour renouveler la tenue actuelle. En effet seul un renouvellement partiel a eu lieu l'année dernière, et aucun renouvellement cette année. De plus les embauchés récents ont très peu d'éléments de tenue. Ce CHSCT extraordinaire se tiendra le 09 octobre, date à laquelle seront traitées les questions qui n'ont pas pu être abordées lors du CHSCT du 25 septembre.

LA DELEGATION FO

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de Paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr

☎ 01 55 31 51 60

☎ 01 55 31 54 91

🌐 www.focheminotsparisnord.com

ou 215 160

ou 215 491

